

<http://clg-michelet-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article356>

L'ULIS au collège Michelet

- ULIS au collège Michelet -

Publication date: vendredi 30 juin 2023

Copyright © Collège Jules Michelet - TOURS - Tous droits réservés

L'ULIS au collège Michelet

**Mais qu'est-ce que c'est ? A qui profite l'ULIS ?
Comment ça fonctionne ? Qu'est-ce qu'on y fait ?
Quelle équipe pilote l'ULIS ? Quels projets en ULIS ?
Qui contacter ? Quelles fournitures pour la rentrée ?
Quelles formations après l'ULIS ? Qu'est-ce que
l'ULIS apporte au collège ? Ce qu'en disent les élèves
?**

Autant de questions auxquelles nous allons essayer de répondre

Qu'est-ce que l'ULIS ?

ULIS signifie Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

C'est un dispositif (et non une classe) qui permet aux élèves en situation de handicap d'être scolarisés au collège, dans une classe ordinaire (dite classe de référence) mais avec le soutien de l'ULIS pour les matières les plus difficiles à suivre.

L'ULIS Michelet est une ULIS TFC c'est-à-dire qu'elle accueille des élèves atteints de troubles des fonctions cognitives ou mentales. Ces élèves ont plus de difficulté que les autres à apprendre, à garder leur attention ou à adopter un comportement propice aux apprentissages.

A qui profite l'ULIS ?

Les élèves bénéficiant du dispositif ULIS sont au nombre de 12 dans le collège. Ce sont des adolescents âgés de 12 à 16 ans qui ont une reconnaissance de situation de handicap à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ils sont scolarisés de la 6e à la 3e et peuvent bénéficier de soins spécifiques.

Comment fonctionne l'ULIS ?

Chaque élève bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans sa classe de référence. Il participe autant que possible aux cours dispensés dans sa classe avec ou sans adaptation.

Au même titre que les autres élèves, l'élève bénéficiant de l'ULIS participe aux sorties ou voyages scolaires avec sa classe. Il passe également les examens obligatoires (ASSR 1, ASSR 2 et PIX).

Si l'élève n'est pas en mesure de suivre le cours avec sa classe, il rejoint la salle 113, lieu de regroupement du dispositif ULIS. Il y suivra des enseignements différenciés et adaptés à ses besoins.

Ainsi, chaque élève a un emploi du temps adapté et personnalisé.

A partir de la 4e, les élèves du dispositif réalisent une ou plusieurs semaines de stage afin de découvrir des champs

professionnels et le fonctionnement des entreprises et ainsi avoir une première approche du monde du travail.

Les temps de scolarisation, de soin et d'inclusion varient selon les élèves et leurs besoins. Ils peuvent varier au cours de l'année scolaire.

Qu'est-ce qu'on fait en ULIS ?

Dans la salle du dispositif, on travaille !

Chacun apprend et progresse à son rythme. Les apprentissages sont personnalisés et répondent aux besoins de chacun des élèves.

Les élèves manipulent et jouent beaucoup pour assimiler les notions travaillées. Une grande place est également accordée à la pédagogie de projet.

Tout au long de l'année, un travail en parcours avenir est effectué pour réfléchir à son orientation. Ce travail se décline en plusieurs items :

6e : Devenir collégien + Apprendre à se connaître

5e : Connaître les différents champs professionnels et découvrir les métiers

4e : Connaître les différents parcours de formation et partir en stage

3e : Préparer son CFG (Certificat de Formation Générale) ou son DNB Pro (Diplôme Nationale du Brevet Professionnel) et son projet d'orientation.

Quelle équipe pilote l'ULIS ?

Chaque dispositif ULIS se compose d'un enseignant spécialisé et d'un AESH collectif (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap).

Enseignante et coordonnatrice du dispositif : Mme Joueidi

Elle fait le lien entre l'élève, la famille, les professeurs d'inclusion, l'ERSEH (Enseignant Référent à la Scolarisation des élèves en situation de Handicap) et les services de soin pour le suivi et l'application du PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

Elle enseigne également aux élèves en s'adaptant au rythme et aux besoins de chacun d'eux.

AESH collective du dispositif : Mme Frapier

Elle accompagne les élèves du dispositif sur les temps de regroupements en ULIS ou dans les classes de référence pour les inclusions. Elle aide les élèves à se repérer dans le collège et dans leur emploi du temps. Elle aide les élèves à gagner en autonomie. Elle leur permet également de participer au mieux à la vie du collège.

Quels projets en ULIS ?

Le travail au sein du dispositif ULIS s'appuie beaucoup sur la pédagogie de projet.

La pédagogie de projet est une pratique de pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète.

Les projets sont bien souvent collectifs et émanent de décisions votées en conseils coopératifs. Ce sont les élèves qui mènent les projets de leur conception à leur réalisation.

Voici des exemples de projets menés au cours de ces deux dernières années :

Projet babyfoot, sortie au collège de Vouvray, projet radio campus et sortie bowling, sortie de découverte de lycées professionnels et de CFA.

Qui contacter ?

Pour contacter Mme Joueidi, vous pouvez appeler le collège ou écrire un mail à l'adresse suivante :

ulismichelet37(@)gmail.com

Pour suivre les actualités et les apprentissages des élèves, vous pouvez cliquer sur le lien du digipad :

<https://digipad.app/p/195690/6bb6b3e60edaf>

Pour contacter l'enseignant(e) référent(e) du secteur :

02 47 66 01 49 ou 07 88 56 42 62

erss.tourscentre(@)ac-orelans-tours.fr

Quelles fournitures pour la rentrée ?

Les élèves bénéficiant du dispositif ULIS effectuent leur rentrée au sein de leur classe ordinaire. Ils sont appelés dans les listes de classe au même titre que les autres élèves de l'établissement.

Un temps en ULIS est prévu les jours suivants la rentrée pour une découverte du groupe de besoin et des projets de l'année.

Merci de vous reporter dans la rubrique « rentrée des classes » pour connaître la date et l'heure de rentrée selon le niveau de classe.

Quelles formations après l'ULIS ?

Selon le projet du jeune, plusieurs possibilités s'offrent à lui après la 3e ULIS.

Le lycée professionnel (LP) : pour préparer un CAP. Il faut que le jeune soit autonome dans les transports et soit capable d'évoluer dans un grand groupe classe. Il peut, selon les LP, avoir un soutien d'un dispositif ULIS, d'une à deux heures par semaine en moyenne.

Le jeune garde le statut étudiant et bénéficie de 8 semaines de stages.

Le centre de formation des apprentis (CFA) : pour préparer un CAP. Il faut que le jeune soit autonome dans les transports et soit capable d'évoluer dans un grand groupe classe. Le jeune doit obligatoirement trouver un patron pour s'inscrire en CFA. Le jeune a un statut d'apprenti et touche un « salaire ».

L'institut médico éducatif professionnel (IMPro) : Pour prendre le temps de découvrir d'autres champs professionnels et être entouré d'une équipe de soin. Idéal pour les élèves peu autonomes qui ont besoin de gagner en confiance et de plus de temps.

Le jeune garde le statut étudiant.

La maison familiale et rurale (MFR) : Pour découvrir des champs professionnels ou préparer un CAP. C'est une école en alternance qui propose des stages dans l'année parmi des entreprises partenaires. C'est une école payante mais le jeune peut néanmoins bénéficier d'une bourse.

Qu'est-ce que l'ULIS apporte au collège ?

Avoir un dispositif ULIS dans son collège est toujours très enrichissant :

Pour le jeune en ULIS, le collège favorise son épanouissement intellectuel et social.

Pour les élèves du collège il apporte l'expérience de l'ouverture à l'autre, du respect des différences, de la coopération et de la solidarité.

Ce qu'en disent les élèves ?

« En ULIS, on travaille toutes les matières. » Nathan

« En ULIS, on joue pour apprendre. » Zoé

- « En ULIS, on s'entraide. » Mory
- « En ULIS, on apprend des nouvelles choses. » Khaled
- « En ULIS, on avance à notre rythme. » Léa
- « En ULIS, on cherche des métiers pour notre avenir. » Siara
- « En ULIS, on a le droit de se tromper. » Jérémy
- « En ULIS, on se sent bien. » Enzo
- « En ULIS, on apprend différemment. » Keith-Emmanuel
- « En ULIS, on a une aide particulière. » Océane
- « En ULIS, on fait des conseils coopératifs. » Issa